



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

POINT PRESSE - JEUDI 26 MARS 2020

[Covid-19]
POINT DE SITUATION SUR LES DISPOSITIONS PRISES
PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

CONTACT PRESSE : Patrick PARIS, Responsable Communication
T.0434433492 | P.0613494800 | patrick.paris@umontpellier.fr



MUSE

MONTPELLIER UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

[Covid-19] DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



" Au regard des circonstances exceptionnelles, gardons à l'esprit que les mesures gouvernementales s'inscrivent dans un objectif de protection de la santé de toutes et tous. Il convient de limiter les rencontres avec proximité physique entre personnes et le recours aux outils de communication à distance doit être la règle."

« La propagation du virus COVID-19 a généré une crise sanitaire d'ampleur mondiale. Pour endiguer l'épidémie, le confinement décidé par le gouvernement français apparaît comme le seul moyen à disposition. Pour autant, ce confinement, que nous nous devons de respecter, n'est pas une mise à l'arrêt totale des activités universitaires. L'Université de Montpellier s'est organisée pour poursuivre au mieux ses missions essentielles en enseignement comme en recherche. Mobilisation, coordination et créativité constituent les fondements du plan de continuité des activités de l'établissement qui se décline en trois volets : continuité pédagogique, continuité de la recherche et continuité des activités administratives, logistiques et techniques.

Notre premier objectif a été, dès le 16 mars 2020, lorsque les activités d'enseignement en présentiel ont été suspendues, de garantir à nos étudiant·e·s la poursuite de leur formation. Déjà ancrés dans les pratiques pédagogiques, les modes d'enseignement à distance sont devenus la règle pour cette fin d'année universitaire. Bien acceptés par les étudiant·e·s et les enseignant·e·s, et même avec un certain enthousiasme, ces modes d'enseignement alternatifs permettent d'acquérir des connaissances et de les évaluer. Toutefois, demeurent des sujets sensibles : la difficulté pour certains étudiant·e·s d'accéder aux moyens et services numériques, les mises en situation professionnelle (stage) et les travaux pratiques ou encore la restriction des déplacements qui n'est pas sans poser problème dans une université comme la nôtre, tournée vers l'international. Les directrices et directeurs des UFR, Ecole et Instituts, en lien permanent avec les équipes pédagogiques, sont à pied d'œuvre pour contourner ces obstacles et maintenir la qualité de nos formations.

Egalement impactées par cette situation inédite, les activités de recherche dans les laboratoires et sur le terrain se trouvent, de fait, ralenties. En lien avec les organismes, l'Université a élaboré des solutions avec les responsables de chaque structure de recherche, plateformes technologiques et centres de services pour ne pas mettre en péril quelquefois des années de labeur.

Le maintien des activités administratives, techniques et logistiques est aussi fondamental à la bonne marche de notre établissement pendant cette période. Il a fait l'objet d'une réflexion et d'une rationalisation pour que soit maintenue la plus faible présence possible de nos agents sur site. Dans le strict respect des consignes de sécurité, certain·e·s assurent donc des tâches ne pouvant être exercées qu'en présentiel mais pour la plus grande majorité, le télétravail et le travail à distance sont de mise.

Un tel chamboulement de notre fonctionnement, dans un contexte général difficile, ne peut qu'être source d'anxiété et d'isolement. La distanciation sociale, souvent évoquée, ne doit pas être une rupture sociale. Les services d'accompagnement psycho-médico-social restent à disposition de chaque étudiant·e ou de chaque personnel qui en éprouverait le besoin. Les services documentaires, culturels et sportifs fourmillent d'idées pour proposer une offre à distance adaptée permettant de se cultiver, de se détendre et de garder le lien.

Si le mode de fonctionnement de l'Université durant cette période singulière n'est pas optimal, gardons à l'esprit que les mesures de confinement s'inscrivent dans un objectif de protection de la santé de toutes et tous.

Certains de nos collègues universitaires exercent également une partie de leurs fonctions dans les services hospitaliers et c'est ici pour moi l'occasion de leur rendre un hommage sincère. Que soient remerciés avec eux, toutes celles et tous ceux, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques qui assurent avec dévouement leur mission de service public, service dont la grandeur et l'utilité en ces temps de crise ne sont plus à démontrer.»

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier.

**Suspension de l'ensemble
des activités pédagogiques
en présentiel dès le 16/03/2020**

**Limitation de la recherche sur sites
aux seules activités indispensables**

**Recours généralisé au télé-
travail et au travail à distance
exceptées les activités indispen-
sables en présentiel**

Activation du plan de continuité des activités [Covid-19], qui comprend 3 volets :

- Le Plan de Continuité des Activités administratives, logistiques et techniques,
- Le Plan de Continuité Pédagogique enrichi par les déclinaisons définies par chaque UFR, Ecole et Institut
- Le Plan de Continuité de la Recherche, constitué en lien avec les organismes de recherche et enrichi par les plans spécifiques de chaque structure.

Des mises à jour régulières sont opérées au regard des consignes ministérielles. Ce plan peut être consulté par l'ensemble des personnels depuis notre site intranet.

Activation d'une cellule de pilotage «Covid-19» et conférences régulières avec les structures

Autour du Président de l'Université, une cellule spécifique de pilotage coordonne le fonctionnement institutionnel de l'établissement

Conférences téléphoniques bi-hebdomadaires des Directeurs des UFR, Ecole et Instituts conduites par la Présidence

Conférences téléphoniques quotidiennes des Directeurs et Chefs de services centraux et communs et des Directeurs administratifs des UFR, Ecole et Instituts conduites par le Directeur Général des Services

Information du CHSCT

Protection des agents dont la présence est indispensable sur sites

Pour les activités dites essentielles qui doivent être menées en présentiel, une organisation et des procédures sont mises en places par les directeurs de structure pour assurer un accueil sur site dans les meilleures conditions possibles en matière d'hygiène et de sécurité :

Mise en oeuvre des mesures « barrières » et de prévention adaptées (solutions hydroalcooliques, gants et masques le cas échéant)

Veille quotidienne pour dresser un état détaillé des personnels présents sur site afin d'assurer suivi et protection

Veille sociale et permanence téléphonique du service commun de médecine préventive et de promotion de la santé

Mise en place d'un dispositif de communication adapté

Une adresse de messagerie spécifique infoum-coronavirus@umontpellier.fr pour répondre à toutes les questions

Une communication régulière et ciblée par messagerie électronique et sur les réseaux sociaux

Des pages dédiées sur les sites internet (étudiants, public) et intranet (personnels) de l'UM pour suivre l'actualité liée à la pandémie et diffuser les consignes sanitaires

Une mise à jour régulière de la page internet dédiée aux dispositifs numériques de l'établissement et création d'un numéro d'urgence pour le centre de services

Assurer la continuité des activités pédagogiques...

Compte tenu de l'organisation de l'Université, de son implantation multi-site et de son mode de fonctionnement, l'organisation pédagogique relève de la responsabilité des UFR, Ecoles et Instituts. Dès lors chaque structure a donc élaboré sa déclinaison du plan de continuité pédagogique. UFR, Ecole et Instituts sont donc le contact privilégié des étudiant·e·s.

Généralisation des pratiques d'enseignement à distance

avec une mobilisation des équipes de la DSIN pour accompagner les enseignants

Montée en puissance des dispositifs numériques existants

au niveau de l'établissement (Moodle, Vidéo...) et au niveau national (SupNumérique, FunMOOC, Universités Numériques Thématiques...)

Réflexions en cours autour du **calendrier des examens et de l'adaptation, le cas échéant des modalités de contrôle des connaissances** alternatives

Mise en place d'avenants aux conventions de **stages pour prendre en compte la diversité des situations** (télétravail, report, interruption...)

Mise en place d'un dispositif d'**aide sociale pour les étudiant·e·s en mobilité internationale** ayant des difficultés (notamment lié aux augmentations des coûts de transports) pour rentrer en France en lien avec le CROUS

Maintien d'un accompagnement des publics spécifiques (sportifs de haut niveau, artistes, étudiants salariés) et en particulier des **étudiant·e·s en situation de handicap**

Particulièrement vigilante sur la question de l'égalité des chances, l'Université prend en compte les **potentielles fractures numériques** pour certains étudiants (manque de matériel, problème d'accès à du réseau internet). Des discussions sont notamment en cours avec la Région Occitanie pour trouver des solutions et mettre, par exemple, des ordinateurs à disposition des étudiant·e·s.

« **La distanciation sociale, souvent évoquée, ne doit pas être une rupture sociale** »

En lien avec le Vice-Président Etudiant de l'Université, il a été décidé qu'un certain nombre d'actions devaient persister ou être initiées, parmi lesquelles :

Accès sur l'Espace Numérique de Travail de chaque étudiant·e aux **ressources et aux services en ligne de documentation** disponible depuis l'ENT : ouvrages, revues, bases de données... offre enrichie dès cette semaine par des romans et des bandes dessinées

Mise à disposition d'une **offre culturelle en ligne** sur le compte Facebook Art et Culture Université de Montpellier

Mise en ligne à venir par le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives de tutoriels, sous différents formats pour **aider les étudiants à maintenir une activité physique et à se détendre**

Assurer la continuité des activités scientifiques...

Conformément aux préconisations du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en matière de continuité de la Recherche, seules les activités essentielles qui ne pouvaient être assurées à distance ont été maintenues en présentiel. C'est bien entendu également le cas pour l'**activité des laboratoires engagés dans la recherche sur l'épidémie COVID19 ou des épidémies comparables**, domaine dans lequel l'Université de Montpellier est particulièrement impliquée.

Limitation des activités de recherche en présentiel et recours au télétravail et au travail à distance sauf exceptions

Poursuite en présentiel des activités des laboratoires dont l'interruption de certaines manipulations conduirait à la perte d'études scientifiques essentielles, sensibles ou particulièrement complexes ou lourdes à réorganiser.

Prise en compte et **soutien aux 24 entreprises (start-up) présentes sur les sites**, au plus près des laboratoires à travers des exonérations de charges

Une université engagée dans la lutte contre la propagation du virus Covid19

Un potentiel scientifique

Avec le laboratoire de services CEMIPAI, qui est une des plus grandes structures de recherche de sécurité microbiologique de niveau L3 en France, l'Université de Montpellier et le CNRS proposent à la communauté scientifique de travailler en atmosphère contrôlée sur les prélèvements biologiques infectieux et les agents biologiques de classe 3, comme le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les virus des hépatites ou les virus transmis par les moustiques (Chikungunya, Dengue, Zika), les bactéries pathogènes et les prions.

LE CEMIPAI travaille notamment avec les chercheurs de l'*Institut de Recherche en Infectiologie de Montpellier* (IRIM / UM, CNRS), ceux de l'unité de recherche pluridisciplinaire *Pathogenèse et contrôle des infections chroniques* (PCCI / Inserm, UM, EFS) sur la questions des anticorps ou encore avec ceux de l'*Institut des Biomolécules Max Mousseron* (IBMM / CNRS, UM, ENSCM).

Solidarité avec les soignants et les malades

Solidaire avec les soignants et les malades, l'Université organise une collecte au sein des laboratoires de recherche de matériel médical (masques de protection, gants, surblouses) au profit du CHU de Montpellier.

Cette opération est coordonnée à l'échelle de l'établissement par le Pr Jacques Mercier, Vice-président en charge de la recherche.

jacques.mercier@umontpellier.fr